



Municipalité de Ste-Louise

Bilan de la qualité de l'eau livrée à des fins de consommation humaine durant la période  
du 1<sup>er</sup> Janvier 2023 au 31 Décembre 2023

<b>Paramètres</b>	<b>Nombre Minimal d'échantillons dont le prélèvement est obligatoire en vertu du Règlement sur la qualité de l'eau potable</b>	<b>Nombre d'échantillons prélevés</b>	<b>Nombre d'échantillons analysés par un laboratoire accrédité</b>	<b>Norme respectée</b>
<b>Bactériologique</b> (coliformes totaux, coliformes fécaux, colonies atypiques)	24 échantillons au total soit 2 par mois	24 échantillons au total soit 2 par mois	24 échantillons au total soit 2 par mois	Oui
<b>Turbidité</b>	12 échantillons au total soit 1 par mois	12 échantillons au total soit 1 par mois	12 échantillons au total soit 1 par mois	Oui
<b>Trihalométhanes totaux</b> (Chloroforme, bromodichlorométhane, chlorodibromométhane, bromoforme)	4 échantillons au total soit 1 par trimestre	4 échantillons au total soit 1 par trimestre	4 échantillons au total soit 1 par trimestre	Oui
<b>Inorganiques</b> (Nitrates+nitrites)	4 échantillons au total soit 1 par trimestre	4 échantillons au total soit 1 par trimestre	4 échantillons au total soit 1 par trimestre	Oui
<b>Inorganiques (Cuivre-Plomb)</b>	2 échantillons prélevés entre le 1 <sup>er</sup> Juillet et le 1 <sup>er</sup> Octobre	2 échantillons prélevés entre le 1 <sup>er</sup> Juillet et le 1 <sup>er</sup> Octobre	2 échantillons prélevés entre le 1 <sup>er</sup> Juillet et le 1 <sup>er</sup> Octobre	Oui
<b>Inorganiques</b> (Antimoine, Arsenic, Baryum, Bore, Cadmium, Chrome, Cyanure, Fluorures, Mercure, Sélénium, Uranium)	1 échantillon prélevé entre le 1 <sup>er</sup> Juillet et le 1 <sup>er</sup> Octobre	1 échantillon prélevé entre le 1 <sup>er</sup> Juillet et le 1 <sup>er</sup> Octobre	1 échantillon prélevé entre le 1 <sup>er</sup> Juillet et le 1 <sup>er</sup> Octobre	Oui